

Maire et (onseiller Départemental, ('est assurément mieux pour votre commune



Madame, Monsieur,

Lors des Élections Départementales des 20 et 27 juin prochain, vous allez choisir les Conseillers qui vous représenteront, habitants du Canton de MAUGES-SUR-LOIRE, au sein de l'Assemblée Départementale. Nous avons fait le choix, de renouveler ensemble notre candidature pour ce mandat que vous nous aviez confié en mars 2015.

Depuis 2015, nous avons acquis une connaissance du fonctionnement du département et des enjeux importants pour notre territoire et ses habitants. Nous avons pris part aux travaux des commissions des finances et des ressources ; d'aménagement des territoires, des solidarités, du tourisme, du logement, de la culture, et de l'éducation.

Au cours du mandat, le département a rétabli sa situation financière :

Le résultat est passé de 0,56 M€ en 2014, à 45 M€ en 2020 et l'endettement de 453 M€ en 2014, à 370 M€ en 2020. L'Investissement annuel est passé de 67M€ en 2015, à 95M€ en 2020, soit un total de 506 M€ sur la durée du mandat.

Malgré une baisse des dotations de l'Etat (2014:134 M€ - 2020:81 M€), le département n'a pas augmenté les impôts sur les 3 dernières années.

Le département a été un maillon essentiel pendant cette période de crise sanitaire, sociale et économique. Il a aidé chaque habitant à traverser du mieux possible cette période éprouvante. Le département a ainsi commandé et distribué 1,7 million de masques, 50 000 visières aux personnels et collégiens du public et du privé.

Il a maintenu ses subventions aux associations. Il a investi 0,40 M€ dans un plan de relance touristique et 1,6 M€ dans un fond de résilience pour les entreprises, contribuant ainsi à l'effort collectif.

Il a rempli son rôle et a même fait plus que cela. Nous sommes heureux d'avoir pu contribuer à vous servir, à vous accompagner et à préserver les personnes les plus fragiles.

Les nouveaux défis ne manquent pas pour ce prochain mandat. Du fait de la crise, les enjeux sont prioritairement sociaux et économiques. Ils concernent l'accompagnement de nos aînés, de nos jeunes. Bien entendu, nous aurons toujours - et plus que jamais - à cœur l'urgence climatique, écologique et la préservation de nos espaces naturels sensibles, de nos bords de Loire et de nos rivières. Nous nous réjouissons de pouvoir nous retrouver tous très prochainement autour de manifestations locales.

Anne BOUCHEREAU, Conseillère municipale de la commune déléguée de Bouzillé et Jean-Michel MICHAUD, Maire délégué de Saint-Florent-le-Vieil, ont accepté de nous accompagner et d'être nos remplaçants. Avec cette équipe, nous sommes au plus près des attentes et des préoccupations des habitants de notre canton.

Avec notre considération la meilleure, Bien à vous.

ORÉE D'ANJOU

MAUGES-SUR-LOIRE

Canton de *MAUGES-SUR-LOIRE*

Aline BRAY Gilles PITON

Shuen





« Les enjeux auxquels nous sommes attachés : l'innovation territoriale, la citoyenneté, le développement durable »

du territoire ou **72 300 hectares**

Aline BRAY Elle a un parcours professionnel de cadre en entreprise, en comptabilité et

ressources humaines. Engagée dans la vie associative pendant plus de 20 ans, elle accorde une grande importance aux liens familiaux.

En 2008 elle devient Conseillère municipale puis Déléguée à l'enfance et aux affaires scolaires à Champtoceaux.

En 2015, elle est élue Conseillère départementale avec Gilles Piton.

En 2020, elle est élue Maire d'Orée-d'Anjou, commune nouvelle composée de 9 communes déléguées.



Gilles PITON Cadre retraité de l'expertise comptable.

Impliqué dans le monde associatif sportif et festif

pendant de nombreuses années au sein du club de football de l'Etoile et du comité des fêtes du Mesnil-en-Vallée, il devient Conseiller municipal en 1983.

Après des mandats successifs d'adjoints aux bâtiments, à l'assainissement, il devient Maire en 2014 puis Maire délégué en 2015 et également adjoint aux finances de la commune nouvelle de Mauges-sur-Loire. Il est élu Conseiller départemental en 2015.

En 2020 il devient Maire, avec une équipe nouvelle, de Mauges-sur -Loire.

Le département : l'échelon incontournable pour améliorer le cadre de vie quotidien des citoyens 14 088 places pour personnes âgées

195 M€/an pour l'autonomie 63 M€ d'investissement pour les collèges publics (personnes âgées et handicapées) 44 000 élèves dans les 50 collèges publics Squarités Humaines 117 M€/an pour l'enfance et les familles ு 🕞 et les 42 collèges privés de l'Anjou 110 activités éducatives (la justice, les **102 M€/an** pour l'insertion et l'emploi droits des femmes, la liberté d'expression) 168 MAM pour 1936 places O n pour des collégiens responsables Handicaps: 1318 places 3,4 M€ pour le sport amateur d'hébergement et les mouvements sportifs Soutien aux **77 centres** sur le mandat de secours pompiers Soutien du patrimoine en péril avec une enveloppe de Solidanties Perritoriales 1 M€ pour 49 monuments 5 000 KM de routes départementales Répartition du budget départemental Ingénierie territoriale 155 M€ ont été investis pour les routes en soutien à l'action 958 ponts ou ouvrages des territoires d'art à entretenir **1.6 M€** investis dans un 775 km d'itinéraires fond de résilience pour Aménage^{me} cvclables en Aniou les entreprises (COVID) Déploiement de 13 000 km de fibre 48 % de produits locaux optique jusque chez vous (70 M€) dans les assiettes en 2020 89 sites protégés (ENS) soit 10 % de la surface

«Le département doit être agile en mettant en oeuvre des politiques sociales et territoriales en coordination avec les communes»

Quelques-uns des projets que nous suivons

- Nous suivons le programme de rénovation énergétique du collège Pompidou de Champtoceaux.
- Sur Orée-d'Anjou, étude en cours sur la faisabilité d'une chaufferie centralisée avec chaudière bois utilisable par le collège, les écoles et équipements municipaux adjacents.
- Nous favorisons le localisme et les circuits courts avec + 55 % d'utilisation de produits locaux dans la confection des repas de qualité pour les collégiens.
- Malgré l'ouverture d'un collège à Varades, côté Loire Atlantique, le collège Anjou Bretagne de Saint-Florent sera maintenu, du fait de la mise en place d'un trajet de ramassage scolaire allant de l'est de Mauges sur Loire vers le collège. Nous serons mobilisés par l'évolution de l'effectif et attentifs à l'épanouissement de l'équipe enseignante.
- Nous allons développer l'aide à domicile, avec le SSIAD en augmentant le nombre de places, afin de lui donner la capacité à répondre aux besoins de la population de 3 communes nouvelles (Montrevault sur Evre, Orée-d'Anjou et Mauges-sur-Loire).
- Nous renforcerons le soutien à l'investissement des communes pour des projets de proximité, de vitalité durable du territoire, de lien social, avec un budget dédié.
- En matière de « Mobilités » sur le territoire, nous développerons une politique soutenue du « vélo » (Fête du Vélo une année sur deux à l'ouest du Département sur l'itinéraire de La Loire à Vélo), des boucles à vélo et voies douces, et un aménagement routier adapté, sécurisé et fluide, sur l'axe Beaupréau-Liré.

